

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EYMOUTIERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2025

Présents : Mélanie PLAZANET, Philippe SIMON, Patricia LOURADOUR, Frédéric SUDRON, Christine CHABANAT, François DELCLOY, Patrick BRUN, Dominique MONVILLE, Laurent DELEFOSSE, Hélène LEVENTOUX, Richard GORA.

Absents représentés :

Patrick MALET a donné pouvoir à Frédéric SUDRON,
Jean RIBOULET a donné pouvoir à Philippe SIMON,
Elise LEVET a donné pouvoir à Patrick BRUN,
Thibaut VAHCER a donné pouvoir à Laurent DELEFOSSE,
Emmanuelle CHENIER a donné pouvoir à Mélanie PLAZANET.

Monsieur Laurent DELEFOSSE a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés
18	11	5

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

- Procès-verbal du 25 mars 2025

COMPTABILITE

- Affectation des résultats
- Fongibilité des crédits
- Vote des taux
- Tarifs droits de place
- Budgets 2025
- Subventions aux associations
- Transfert des résultats du budget eau 2024 à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière

DIVERS

- Achat d'une parcelle à la Forêt

D2025-31 en date du 08 avril 2025 portant approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mars 2025 :

Madame le Maire rappelle les délibérations prises lors du Conseil municipal du 25 mars 2025 :

RECAPITULATIF :

D2025-15 en date du 25 mars 2025 portant approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 janvier 2025

D2025-16 en date du 25 mars 2025 portant approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 février 2025

D2025-17 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 du budget lotissement

D2025-18 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget lotissement

D2025-19 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 du budget Cinéma

D2025-20 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget Cinéma

D2025-21 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 du budget Chauffage

D2025-22 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget Chauffage

D2025-23 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 du budget Eau

D2025-24 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget Eau

D2025-25 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 du budget principal communal

D2025-26 en date du 25 mars 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget principal communal

D2025-27 en date du 25 mars 2025 portant approbation des conventions de délégation des services eau et assainissement de la Communauté de communes des Portes de Vassivière à la commune d'Eymoutiers

D2025-28 en date du 25 mars 2025 portant approbation du programme d'investissement 2025 pour la forêt communale

D2025-29 en date du 25 mars 2025 portant ouverture et tarifs du Musée des minéraux pour la saison 2025

D2025-30 en date du 25 mars 2025 portant soutien à la motion « Stop aux violences dans la vie publique »

Lecture faite du projet de procès-verbal du Conseil municipal du 25 mars, aucune remarque n'ayant été apportée, le Conseil municipal

- Approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 25 mars 2025

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-32 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget lotissement 2025 :

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2024 lors de la séance du 25 mars 2025, dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion, il vous est demandé de délibéré sur l'affectation des résultats du budget lotissement :

POUR MEMOIRE :	
Solde de fonctionnement antérieur reporté 2023 (002 Recettes)	0,00
Excédent d'investissement antérieur reporté 2023 (001 Recettes)	35 725,00
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement 2024	0,00
Recettes d'investissement 2024	0,00
Solde d'exécution de l'exercice	0,00
Solde d'exécution cumulé à reporter au BP25 Ligne 001 Recettes	0,00
RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Rappel du solde d'exécution cumulé	35 725,00
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 A AFFECTER	
Dépenses de fonctionnement 2024	0,00
Recettes de fonctionnement 2024	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	0,00
TOTAL A AFFECTER	0,00
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit créditeur)	
2) Résultat de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 001	

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-33 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget cinéma 2025 :

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2024 lors de la séance du 25 mars 2025, dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion, il vous est demandé de délibérer sur l'affectation des résultats du budget cinéma :

POUR MEMOIRE :	
Solde de fonctionnement antérieur reporté 2023	7 273,92
Excédent d'investissement antérieur reporté 2023	133 173,87
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement 2024	4 954,00
Recettes d'investissement 2024	6 552,30
Solde d'exécution de l'exercice	1 598,30
Solde d'exécution cumulé à reporter au BP25 Ligne 001 Recettes	134 772,17
RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Rappel du solde d'exécution cumulé	134 772,17
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 A AFFECTER	
Dépenses de fonctionnement 2024	104 832,10
Recettes de fonctionnement 2024	104 942,51
Résultat de l'exercice	110,41
Résultat antérieur	7 273,92
TOTAL A AFFECTER	7 384,33
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit créditeur)	
2) Résultat de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne R002	7 384,33
3) Résultat d'investissement à reporter au BP 2025 ligne R001	134 772,17

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-34 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget chaufferie 2025 :

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2024 lors de la séance du 25 mars 2025, dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion, il vous est demandé de délibérer sur l'affectation des résultats du budget chaufferie :

POUR MEMOIRE :	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2023	60 620,86
Excédent d'investissement antérieur reporté 2023	8 869,04
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement 2024	65 469,12
Recettes d'investissement 2024	46 699,00
Solde d'exécution de l'exercice	-18 770,12
Solde d'exécution cumulé	-9 901,08
RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00

Solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Rappel du solde d'exécution cumulé	
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	9 901,08
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 A AFFECTER	
Dépenses de fonctionnement 2024	116 192,62
Recettes de fonctionnement 2024	126 030,41
Résultat excédentaire de l'exercice	9 387,79
Résultat excédentaire antérieur	60 620,86
TOTAL A AFFECTER	70 458,65
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur Budget chaufferie 2025)	9 901,08
2) Reste de fonctionnement à reporter au Budget Chaufferie 2025 ligne R002 (reporte à nouveau créditeur)	60 557,57

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-35 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget principal 2025 :

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2024 lors de la séance du 25 mars 2025, dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion, il vous est demandé de délibéré sur l'affectation des résultats du budget principal :

POUR MEMOIRE :	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2023	211 740,15
Déficit d'investissement antérieur reporté 2023	163 474,43
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement 2024	946 857,01
Recettes d'investissement 2024	686 028,11
Solde d'exécution négatif de l'exercice	-260 828,90
Intégration du solde d'exécution cumulé Part EAU 2024	404 956,64
Déficit d'exécution cumulé	-19 346,69
RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	487 952,27
Recettes d'investissement	483 654,20
Solde des restes à réaliser	-4 298,07
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-20 346,69
Rappel du solde des restes à réaliser	-4 298,07
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	24 644,76
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 A AFFECTER	
Dépenses de fonctionnement 2024	2 892 530,18
Recettes de fonctionnement 2024	3 134 840,87
Résultat de l'exercice	242 310,69
Résultat antérieur	211 740,15
Intégration du solde d'exécution cumulé Part EAU 2024	341,86

	2025-41
TOTAL A AFFECTER	454 392,70
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	428 601,40
2) Reversement de l'excédent d'investissement du budget eau la Section d'investissement	404 956,64
3) Reversement de l'excédent de fonctionnement du budget eau	341,86
4) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 002 (reporte à nouveau créateur)	25 449,44

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-36 en date du 08 avril 2025 approuvant la fongibilité des crédits pour les budgets cinéma, lotissement et principal :

Il est rappelé que, par délibération en date du 07 novembre 2023, le Conseil municipal a validé le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57, au 1er janvier 2024.

Cette nouvelle instruction permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (012), dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales). Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de la séance la plus proche.

Cette disposition permettrait notamment d'ajuster, dès que le besoin apparaîtra, la répartition des crédits entre chapitre, sans toucher au montant global voté et sans avoir besoin d'attendre le prochain conseil et le vote d'une décision modificative.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le taux de fongibilité des crédits, pour l'année 2025, à 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections pour les budgets Commune, Cinéma et Lotissement.

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-37 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget lotissement 2025 :

Sur proposition de la commission finances réunie le 02 avril 2025, Madame le Maire présente le budget Lotissement 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le budget Lotissement de la Condamine 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement
 - o Section de fonctionnement : 16 177,61 €
 - o Section d'investissement : 51 902,61 €

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-38 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget cinéma 2025 :

Sur proposition de la commission finances réunie le 02 avril 2025, Madame le Maire présente le budget Cinéma 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le budget Cinéma 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement
 - o Section de fonctionnement : 113 934,00 €
 - o Section d'investissement : 141 324,47 €

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-39 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget chaufferie 2025 :

Sur proposition de la commission finances réunie le 02 avril 2025, Madame le Maire présente le budget Chaufferie 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Chaufferie budget 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement
 - o Section de fonctionnement : 177 794,00 €
 - o Section d'investissement : 87 194,45 €

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-40 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget principal 2025 :

Sur proposition de la commission finances réunie le 02 avril 2025, Madame le Maire présente le Budget Principal 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Budget Principal 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement
 - o Section de fonctionnement : 3 099 868,18 €
 - o Section d'investissement : 2 601 230,78 €

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

Délibération portant sur le tarif des droits de place :

Considérant être en manque d'éléments pour prendre une décision réfléchie, le Conseil municipal décide d'ajourner cette décision.

La décision d'ajourner la délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-41 en date du 08 avril 2025 portant approbation des taux d'imposition 2025 :

Madame le Maire indique qu'il s'agit de fixer les taux à appliquer pour l'année 2025 sur chacune des taxes directes locales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe les taux d'imposition 2025 à :
 - o Taxe Foncière Bâtie : 44,78%
 - o Taxe Foncière Non Bâties : 96,40%
 - o Taxe d'Habitation : 14,95%

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-42 en date du 08 avril 2025 portant attribution des subventions 2025 :

Madame le Maire présente les propositions de la commission vie associative réunie le 24 mars 2025 :

ASSOCIATIONS	Proposition de la commission	ASSOCIATIONS	Proposition de la commission
2 œufs dans une poêle	400,00 €	Entresorts de l'Ordinaire	3 000,00 €
ACCA	500,00 €	Eymoutiers Run et Trail	500,00 €
Amicale Intercommunale du Personnel des Portes de Vassivière	500,00 €	Eymoutiers Tennis de Table	1 000,00 €
ANACR	500,00 €	Fitness	650,00 €
ASE	4 000,00 €	FNATH	300,00 €
Asso. Pour la Promotion du Chien de Chasse en Pays de Vassivière	400,00 €	JMF	1 200,00 €
Association de pêche de Fressengeas	1 000,00 €	Judo Club Pelaud	2 800,00 €
Association la Courte Echelle	1 000,00 €	Monde Allant Vers	2 000,00 €
Association l'Arbre	200,00 €	Pass' Jeunes Saint Léonard de Noblat	300,00 €
Association Sportive du Collège	1 500,00 €	Planning Familial 87	100,00 €
Atousports	400,00 €	Princesse Verdine	500,00 €

Badminton Club Eymoutiers	1 400,00 €	Radio Vassivière	400,00 €
Blue Lingua	200,00 €	RONCE	300,00 €
Canoë-Kayak EYMOUTIERS	2 000,00 €	Télé Millevaches	400,00 €
Conciliateur de Justice	100,00 €	Un Chemin de Saint-Jacques	100,00 €
DDEN	100,00 €	Université Populaire Eymoutiers	500,00 €
Ecrits d'Août	3 000,00 €	WIFE St Léonard de Noblat	500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve l'attribution des subventions aux associations ci-dessus.

Mme Dominique MONVILLE n'a pas pris part au vote pour les JMF

M. Patrick BRUN n'a pas pris part au vote pour l'UPE

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-43 en date du 08 avril 2025 portant approbation du transfert des résultats du budget Eau à la Communauté de communes des Portes de Vassivière :

Madame le Maire indique que suite au transfert de la compétence Eau à la Communauté de communes des Portes de Vassivière au 1^{er} janvier 2025, il a été décidé que les excédents de ce service seraient transférés avec la compétence.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de transférer à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière les excédents suivants :

- o Section de fonctionnement : 341,86 €
- o Section d'investissement : 404 956,64 €

- Dit que les crédits sont inscrits au budget

- Demande la possibilité d'étaler le versement de la somme due de la façon suivante :

- o 250 000 € sur 2025 mensualisés de mai à décembre 2025, soit 31 250 € par mois
- o 157 956,64 sur 2026 mensualisés de janvier à mai 2026, soit 26 326,10 € par mois.

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

D2025-44 en date du 08 avril 2025 portant l'achat de la parcelle D453 :

Madame le Maire présente la demande de Me Alexis concernant la proposition de vente, à titre gratuit, d'une parcelle à La Forêt, cadastrée D 453 d'une surface de 19 ares et 70 centiares, appartenant à Mme Christine BERTIN, née CHABRILLANGE.

Cette parcelle est enclavée entre des parcelles communales et des parcelles appartenant à l'ALEFPA.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Accepte l'achat à titre gratuit de la parcelle cadastrée D 453 d'une surface de 19 ares et 70 centiares, appartenant à Mme Christine BERTIN, née CHABRILLANGE,
- Dit que les frais d'acte seront à la charge de la commune,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

La délibération est approuvée à l'unanimité (16 voix).

A 20h05, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

RECAPITULATIF

D2025-31 en date du 08 avril 2025 portant approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mars 2025

D2025-32 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget lotissement 2025

D2025-33 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget cinéma 2025

D2025-34 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget chaufferie 2025

D2025-35 en date du 08 avril 2025 portant affectation des résultats 2024 au budget principal 2025

D2025-36 en date du 08 avril 2025 approuvant la fongibilité des crédits pour les budgets cinéma, lotissement et principal :

D2025-37 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget lotissement 2025

D2025-38 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget cinéma 2025

D2025-39 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget chaufferie 2025

D2025-40 en date du 08 avril 2025 portant approbation du budget principal 2025

D2025-41 en date du 08 avril 2025 portant approbation des taux d'imposition 2025

D2025-42 en date du 08 avril 2025 portant attribution des subventions 2025

D2025-43 en date du 08 avril 2025 portant approbation du transfert des résultats du budget Eau à la Communauté de communes des Portes de Vassivière

D2025-44 en date du 08 avril 2025 portant l'achat de la parcelle D453

A Eymoutiers, le 08 juillet 2025

Le Maire

Mélanie PLAZANET



Le secrétaire

Laurent DELEFOSSE

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Laurent DELEFOSSE.